



## Compte rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE du 12/12/2021

L'assemblée générale devait se tenir le 28/11/2021 mais la météo en a décidé autrement et nous n'avons pu nous réunir que le 12/12. Nous étions cependant suffisamment nombreux pour acter le bilan de l'année.

Après un repas en auberge espagnole, l'assemblée ouvre les travaux à 14 h

Présents : 27

Procurations : 13

Soit un total de 40 votants sur 85 adhérents soit 47%

Excusés : 6 (COVID, Neige...)

Une délégation de l'Association La Pourrière de LUZ est présente en tant qu'invitée partenaire.

### 1. Rapport moral

Le président accueille l'assemblée puis présente le rapport moral de notre association.

Il y indique les positions inacceptables de l'union européenne et des gouvernements français dont les décisions et les actions conduisent à l'hécatombe que l'on connaît en Méditerranée, en Manche et dans certains pays aux régimes les plus tyranniques. Ils seront un jour poursuivis devant la cour pénale internationale pour répondre de leurs actes.

C'est dans ce contexte qu'agit notre association, mais aussi dans le cadre du droit international par la Convention Internationale des Droits de l'Homme et du droit national par la voix du conseil constitutionnel qui consacre le « principe de FRATERNITE »

Le président trace les grandes lignes de progrès de notre association qui permettront de rendre plus inventive et plus efficace notre action auprès des personnes que nous pourrions accueillir, auprès du grand public et des partenaires locaux par des actions de sensibilisation, par des rencontres où nous revendiquerons l'humanisme de notre travail dans la gravité des sujets en cause mais aussi dans la gaieté de notre légitimité.

**Ce rapport sera publié sur notre site internet [accueilazun.com](http://accueilazun.com).**

## **2. Rapport d'activité**

En l'absence de la secrétaire, le secrétaire adjoint décline le rapport d'activité organisé en 5 points.

1. Accueil et accompagnement (Familles, hébergement d'urgence et Jeunes),
2. OSTAL (notre hébergement),
3. Communication-sensibilisation.
4. Point sur nos outils de financement.
5. Conclusion

L'assemblée générale demande qu'une précision soit apportée au point concernant les jeunes et faisant ressortir la qualité du travail de la structure « La Madeleine » qui loge au titre du 115 les jeunes accompagnés par notre association. La Madeleine agit dans le cadre strict de sa délégation mais est un partenaire actif qui aide, étudie et propose des éléments de solution à chaque situation.

**Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.**

**Ce rapport sera publié sur notre site internet [accueilazun.com](http://accueilazun.com).**

### Rapport financier

Le trésorier présente les comptes pour l'année 2021. Ces comptes ne couvrent que 11 mois d'activité.

Ces comptes seront publiés sur le site de l'association.

Il ressort que pour un chiffre d'entrées global de 12409.70 € notre association a réalisé en 2021 un excédent de 617 € malgré un don exceptionnel d'un de ses membres de 1500 €.

Ceci indique la fragilité financière de notre association et la nécessité de développer notre financement par l'augmentation du nombre de nos adhérents et par la promotion et le développement du système de financement participatif (dons mensualisés de petites sommes générant réduction d'impôts) qui offre une meilleure lisibilité de l'évolution de la trésorerie.

Les dons ciblés représentent des opérations blanches pour l'association car elles couvrent des dépenses immédiatement réalisées. Une réflexion sur la stratégie de développement de ces dons ciblés sera menée lors du prochain exercice.

**Le rapport financier est voté à l'unanimité.**

**Ce rapport sera publié sur notre site internet [accueilazun.com](http://accueilazun.com).**

### **3. Renouveau du Conseil d'Administration**

5 membres du conseil 2021 sont démissionnaires

Anne Marie PASSARELLO

Florian REYMON

Lucie BISSON

Mohamed BENJOU

Didier LAURENT

L'assemblée générale décide qu'un représentant de l'association la Pourtère peut siéger au conseil d'administration.

Les nouveaux candidats au conseil d'administration sont :

Un représentant de la Pourtère (La Pourtère le nommera lors de sa prochaine réunion)

Pascal MAURIE

Gerald ANCLADE

Pascal JOSSO

Michel BELLO

**Les 5 candidats sont élus à l'unanimité.**

**Le Conseil d'administration se réunira le 16/12/2021 pour nommer les membres du bureau.**

#### **4. Les groupes de réflexion**

9 thèmes de réflexion sont proposés aux membres de l'assemblée générale comme des pistes de travail pour les mois à venir avec pour objectif de structurer et de pérenniser nos actions et également de quantifier nos activités dans le but de pouvoir présenter objectivement nos résultats aux partenaires potentiels.

Un membre du conseil d'administration est chargé de l'animation de ces groupes de travail en cohérence avec les orientations de l'association.

##### **Pour que nos statuts reflètent nos engagements et nos actions**

Claude LASCURETTES 06 70 64 23 17

##### **Pour que l'OSTAL soit pérenne**

Claude LASCURETTES 06 70 64 23 17

##### **Pour mieux répondre à l'hébergement d'urgence : s'organiser et s'outiller**

Nicole CHAPOY FAVIER 06 14 36 33 65

##### **Pour mieux accompagner les familles et les personnes isolées**

Dominique PREPIN 06 88 47 63 04

##### **Pour continuer de soutenir les jeunes majeurs étrangers scolarisés ou en recherche d'apprentissage**

Marguerite GOMEZ 06 37 37 10 72

##### **Pour développer notre capacité d'accueil : impliquer les élus locaux**

Jean HAURAT 06 75 74 48 19

##### **Pour construire un savoir-faire : mettre en commun et partager nos expériences**

Pascal JOSSO 06 22 90 89 75

##### **Pour mieux communiquer entre nous, vers nos réseaux et vers le grand public : Notre site internet, les réseaux sociaux...**

Jean PREPIN 06 33 30 19 10

##### **Pour que notre action soit visible et joyeuse : Paroles d'exil, autres manifestations....**

Jean HAURAT 06 75 74 48 19

Tous ces groupes sont ouverts et chacun des adhérents pourra participer à la mise en valeur et à la consolidation de notre action.

## **5. Clôture de séance**

Le président clôture l'assemblée en remerciant les participants et en actant la nouvelle constitution du conseil d'administration. Il souhaite à chacun le meilleur pour l'année à venir tant sur le plan personnel que sur celui de l'engagement collectif pour plus de solidarité et de fraternité.